

Distribution limitée

WHC-01/CONF.208/20

Paris, le 9 novembre 2001

Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingt-cinquième session

Helsinki, Finland

11 - 16 décembre 2001

Point 17 de l'ordre du jour provisoire : Demandes d'assistance internationale

Antécédents : Conformément aux paragraphes 94-121 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, le Comité étudie et décide concernant les demandes d'assistance internationale. Le Secrétariat a reçu **34** demandes d'assistance internationale au 7 novembre 2001, à financer sur le budget de l'année 2002. Le Comité devra décider de **9** demandes, le Bureau devra décider de **12** demandes, le Président devra décider de **12** demandes, et le Directeur du Centre du patrimoine mondial devra décider d'**une** demande. Tous les titres des demandes, les montants demandés et recommandés pour approbation par le Comité, le Bureau, le Président et le Directeur sont présentés dans un **Tableau de synthèse dans le présent document** pour faciliter l'allocation appropriée des fonds.

Action du Bureau : Il est demandé au Bureau d'étudier toutes les demandes pour décision par le Bureau et le Comité présentées dans ce présent document, et:

- de prendre des décisions concernant les demandes supérieures à US\$ 20.000 et jusqu'à US\$30.000 pour l'assistance préparatoire, la coopération technique et la formation, et ;

- de faire des recommandations au Comité pour les demandes supérieures à US\$ 30.000 pour la coopération technique, l'assistance de formation et l'assistance d'urgence.

Action du Comité : Il est demandé au Comité de prendre des décisions concernant les demandes recommandées par le Bureau pour approbation présentées dans **Partie II** dans ce présent document.

La documentation détaillée de toutes les demandes sera disponible pour consultation par le Bureau et le Comité sur demande au Secrétariat.

Lors de la prise de décisions, il est rappelé au Bureau et au Comité la décision du Comité selon laquelle **la moitié du budget de formation et un tiers du budget de coopération technique doivent être réservés aux activités associées au patrimoine naturel.**

Tableau de synthèse des demandes d'assistance internationale reçues pour financement possible en 2002

N° de page si inclus dans ce document	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Etat des cotisations au Fonds du patrimoine mondial	Titre de l'activité	Montant (US \$)		Décision du	
						Demandé	Recommandé	Bureau	Président
ASSISTANCE PREPARATOIRE									
7	Naturel	Arabe	Bahrain	Payées	Préparation du dossier de proposition d'inscription des Iles Hawar	30.000	30.000 sous réserve de réception d'une répartition détaillée du budget à approuver par le Président	X	
	Mixte	Amérique Latine & Caraïbes	Nicaragua	US\$ 82 dus	Recherche et préparation du plan de gestion pour Fortaleza de la Inmaculada Concepción del Río San Juan	29.912	en attente d'autres informations	X en avril 2002	
	Culturel	Arabe	Mauritanie	Payées	Préparation du dossier de proposition d'inscription du paysage culturel de Azougui	10.000 en plus de 20.000 déjà approuvés en 2001	10.000	X en avril 2002	
	Culturel	Arabe	Syrie	US\$ 2.912 dus	Préparation du dossier de proposition d'inscription de Saladin	20.000	20.000 si la cotisation au Fonds du patrimoine mondial est payée		X
	Culturel	Asie Pacifique	Indonesie	Payées	Reformulation du dossier de proposition d'inscription de Tana Toraja	20.000	en attente d'autres informations		X
	Culturel	Amérique Latine & Caraïbes	Ecuador	Payées	Préparation du dossier de proposition d'inscription de Ciudad de Zaruma	15.000	en attente d'autres informations		X
SOUS-TOTAL: ASSISTANCE PREPARATOIRE						124.912	en attente	3	3

Tableau de synthèse des demandes d'assistance internationale reçues pour financement possible en 2002

N° de page si inclus dans ce document	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Etat des cotisations au Fonds du patrimoine mondial	Titre de l'activité	Montant (US \$)		Décision du		
						Demandé	Recommandé	Bureau	Comité	Président
COOPERATION TECHNIQUE										
21	Naturel	Afrique	Seychelles	Payées	Améliorer la capacité de gestion de l'atoll d'Aldabra	44.150	en attente d'autres informations		X	
23	Naturel	Afrique	Zimbabwe	US\$ 299 dus	Développer la capacité de gestion des Parcs nationaux de Mosi-oa-Tunya/Victoria Falls et de Mana Pools	63.708	en attente d'autres informations		X	
8	Culturel	Afrique	République Unie de Tanzanie	Payées	Préparation d'un plan de gestion pour les Ruines de Kilwa Kisiwasi et de Songo Mnara et son extension vers Kilwa Mosoko	24.320	en attente d'autres informations	X		
9	Culturel	Arabe	Algérie	US\$ 15 dus	Réhabilitation du réseau hydraulique traditionnel de la Vallée du M'Zab et organisation d'un atelier de formation	25.000	en attente d'autres informations	X		
11	Culturel	Arabe	Maroc	Payées	Réhabilitation et restauration de Bab Agnaou dans la Médina de Marrakech	27.384	en attente d'autres informations	X		
12	Culturel	Europe	Estonie	Payées	Conférence régionale sur « Alternatives à la reconstruction historique dans les villes du patrimoine mondial de l'UNESCO » (16-18 mai 2002)	28.000	28.000	X		
	Culturel	Europe	Lithuanie	Payées	Centre d'information au site de Curonian Spit	20.000	20.000			X
	Culturel	Europe	Ukraine	Payées	Suivi systématique des déformations du clocher de la cathédrale de Sainte-Sophie à Kiev	19.900	19.900			X
SOUS-TOTAL: COOPERATION TECHNIQUE						252.462	En attente	4	2	2

Tableau de synthèse des demandes d'assistance internationale reçues pour financement possible en 2002

N° de page si inclus dans ce document	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Etat des cotisations au Fonds du patrimoine mondial	Titre de l'activité	Montant (US \$)		Décision du		
						Demandé	Recommandé	Bureau	Comité	Président
FORMATION										
24	Naturel	Afrique	Côte d'Ivoire	US\$ 653 dus	Séminaire national «La contribution de la recherche au développement et à la gestion durable du parc national de Taï »	30.514	30.514		X	
14	Naturel	Afrique	Sénégal	US\$ 1.195 dus	Atelier régional de formation aux méthodologies d'inventaire des zones humides	21.690	en attente d'autres informations	X		
	Mixte	Amérique latine et Caraïbes	Argentine	Payées	Gestion et administration des sites du patrimoine mondial en Argentine	25.800	en attente d'autres informations	X En avril 2002		
26	Culturel	Afrique	WHC/ ICCROM/ CRAterre-EAG	S.O.	Afrique 2009 conservation du patrimoine culturel immobilier d'Afrique subsaharienne	100.000	100.000		X	
	Culturel	Arabe	Algérie	US\$ 15 dus	Séminaire et réhabilitation de 5 maisons traditionnelles adjacentes à la mosquée principale de Ghardaia	17.868	17.868			X
28	Culturel	Arabe	Algérie	US\$ 15 dus	Atelier sur la conservation de mosaïques	50.000	en attente d'autres informations		X	
30	Culturel	Arabe	Oman	Payées	Séminaire régional sur la conservation de l'architecture en terre	43.340	43.340		X	
16	Culturel	Asie Pacifique	Pakistan	US\$ 6.496 dus	Séminaire régional de suivi systématique pour une meilleure gestion des sites du patrimoine mondial culturel en Asie du Sud	26.596	26.596	X		
18	Culturel	Asie Pacifique	Sri Lanka	US\$ 25 dus	Séminaire national pour préparer des rapports périodiques sur les biens sri-lankais du patrimoine mondial pour étude par le Comité du patrimoine mondial en 2003	25.000	en attente d'autres informations	X		

N° de page si inclus dans ce document	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Etat des cotisations au Fonds du patrimoine mondial	Titre de l'activité	Montant (US \$)		Décision du		
						Demandé	Recommandé	Bureau	Comité	Président
32	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	Brésil	US\$ 37.559 dus	Premier séminaire de formation à distance pour la spécialisation en conservation urbaine et territoriale (ITUC/ALDT 2002) et cinquième cours de spécialisation en conservation territoriale et urbaine (ITUC/BR2003)	43.300	43.300		X	
35	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	Brésil	US\$ 37.559 dus	Douzième CECRE cours de spécialisation en conservation de monuments et réhabilitation de villes historiques	50.000	50.000		X	
	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	Brésil	US\$ 37,559 dus	Troisième séminaire international «Heritage urbain et villes contemporaines: Politiques, Pratiques et Nouveaux Acteurs» et première conférence sur le « Forum de la gestion de conservation»	20.0000	20.000			X
	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	République Dominicaine	Payées	Prévention de risques pour l'héritage culturel	30.000	en attente d'autres informations	X en avril 2002		
	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	Panama	Payées	Programme pour des guides spécialisés dans le centre historique de la ville de Panama	20.000	en attente d'autres informations			X
SOUS-TOTAL: FORMATION						504.108	En attente	5	6	3

Tableau de synthèse des demandes d'assistance internationale reçues pour financement possible en 2002

N° de page si inclus dans ce document	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Etat des cotisations au Fonds du patrimoine mondial	Titre de l'activité	Montant (US \$)		Décision du		
						Demandé	Recommandé	Bureau	Comité	Président
ASSISTANCE D'URGENCE										
38	Naturel	Afrique	République d'Afrique centrale	US\$ 4.471 dus	Plan de réhabilitation d'urgence pour Manovo-Gounda St. Floris	150.000	en attente d'autres informations		X	
	Culturel	Asie Pacifique	Kazakhstan	Payées	Demande d'assistance préparatoire d'urgence pour élaborer le dossier de proposition d'inscription du complexe archaéologique de Tamgaly et des pétroglyphes comme paysage culturel	33.000	en attente d'autres informations			X
	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	El Salvador	Payées	Mesures d'urgence et nettoyage de Joya de Ceren	50.000	en attente d'autres informations			X
	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	Guatemala	Payées	Assistance d'urgence pour réduire les dommages causés par le tremblement de terre à Antigua Guatemala	en attente d'autres informations	en attente d'autres informations			X
SOUS TOTAL : URGENCE						233.000	En attente	0	1	3

N° de page si inclus dans ce document	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Etat des cotisations au Fonds du patrimoine mondial	Titre de l'activité	Montant (US \$)		Décision du	
						Demandé	Recommandé	Président	Directeur
ASSISTANCE A DES ACTIVITES D'EDUCATION, D'INFORMATION ET DE PROMOTION									
	Mixte	Asie Pacifique	Indonésie	Payées	Année de l'héritage de l'Indonésie 2002	86.470	Maximum 10.000, mais en attente	X	
	Mixte	Amérique latine et Caraïbes	Dominique	US\$ 27 dus	Prise de conscience publique et éducation avec une attention particulière aux Trois Pitons, site du patrimoine mondial	5.000	en attente d'autres informations		X
SOUS TOTAL: ASSISTANCE A DES ACTIVITES D'EDUCATION, D'INFORMATION ET DE PROMOTION						91.470	En attente	1	1

PARTIE I

DEMANDES POUR

EXAMEN ET

DECISION DU

BUREAU

POUR DECISION DU BUREAU
Assistance préparatoire

Type de patrimoine : NATUREL **Région :** ARABE **Etat partie :** BAHREIN

Etat des cotisations au Fonds du patrimoine mondial : Cotisations réglées en totalité

Titre de l'activité : Préparation du dossier de proposition d'inscription des Iles Hawar

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site : Aucune

Antécédents : Formant un ensemble de plus de 36 petites îles situées à environ 26 km au sud du territoire continental de Bahreïn, les Iles Hawar constituent le seul écosystème côtier naturel vierge existant au Bahreïn. La biodiversité de ces îles est actuellement menacée par des activités de développement et subit de fortes pressions. Ces îles sont reconnues dans le monde entier pour leur importance comme lieux essentiels de reproduction pour certaines espèces rares et menacées de plantes, animaux et oiseaux terrestres et marins. Parmi deux espèces d'oiseaux – résidents et migrateurs – on trouve notamment le faucon concolore, le balbuzard pêcheur, le cormoran de Socotra, la sterne à joues blanches, la sterne bridée, l'aigrette des récifs et la sterne caspienne. La population reproductrice de deux d'entre eux, le cormoran de Socotra et l'aigrette des récifs, dépasse de 10 % la population reproductrice de la région. Ces îles possèdent une importance considérable sur le plan scientifique et culturel aussi bien qu'écologique pour Bahreïn comme pour le reste du monde.

Objectifs :

1. Constituer une collecte de données scientifiques fiables des divers habitats et de la biodiversité de la flore et de la faune des Iles Hawar
2. Préparer la proposition d'inscription du bien en tant que site naturel

Plan du projet :

1. Recherche préliminaire et collecte des données : cela impliquera une collecte de données qualitatives et quantitatives sur la biodiversité des Iles Hawar
2. Définition des limites géographiques des Iles
3. Finalisation du dossier de proposition d'inscription

Résultat escompté : Un dossier complet de proposition d'inscription des Iles Hawar

Budget total de l'activité :	US\$ 35.000
Contributions de partenaires nationaux ou autres :	En espèces US\$ 5.000
1) Frais de téléphone local, fax, Internet, etc.	
2) Facilitation de l'accès à l'information locale et aide appropriée à la recherche	
3) Cartes et plans du site	
Montant demandé au Fonds :	US\$ 30.000
Répartition du budget :	
1. Mission de 3 semaines de 3 experts internationaux	19.000
2. Location de bateaux et véhicules de transport entre et sur les îles	3.000
3. Assistance d'experts locaux	5.000
4. Services d'appui (photos, photocopies, ordinateur)	2.000
5. Préparation du dossier de proposition d'inscription	1.000

Commentaires des organes consultatifs : L'UICN appuie cette demande mais recommande qu'une partie de la préparation de la proposition d'inscription comprenne une étude sur l'importance régionale et mondiale du site. Cela impliquerait une comparaison avec d'autres aires protégées côtières et insulaires du golfe persique, de la mer Rouge et de la mer d'Arabie.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial appuie totalement cette demande car l'Etat partie n'a pas actuellement de site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Le Centre a cependant demandé des informations complémentaires détaillées sur la répartition du budget.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver cette demande d'un montant de **US\$ 30.000**, sous réserve de réception d'une répartition détaillée du budget à approuver par le Président. De plus, le Bureau pourrait souhaiter demander à l'Etat partie d'inclure dans l'activité une étude comparative du site avec d'autres aires protégées insulaires et côtières du golfe persique, de la mer Rouge et de la mer d'Arabie.

POUR DECISION DU BUREAU
Coopération technique

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** AFRIQUE **Etat partie :** République Unie de Tanzanie

Etat des cotisations dues au Fonds du patrimoine mondial : Réglées en totalité

Titre de l'activité : Préparation d'un plan de gestion pour les Ruines de Kilwa Kisiwani et Songo Mnara et de l'extension vers Kilwa Masoko

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site : Aucune

Antécédents : Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 selon le critère culturel (iii), le site du patrimoine mondial des Ruines de Kilwa Kisiwani et Songo Mnara n'a jamais eu de plan de gestion. En fait, en 1980, l'ICOMOS a vivement engagé l'Etat partie à proposer l'inscription de ce site sur la Liste du patrimoine mondial en raison de son état menacé.

Objectifs : Un projet sur 4 ans, d'un coût total de US\$150.000 a été élaboré pour permettre à l'Etat partie de mettre en place un important plan de conservation et d'aménagement. Il est prévu que les Gouvernements français et japonais co-financent cette activité dont les objectifs sont les suivants :

1. Passer en revue les dispositions juridiques actuelles de protection pour la conservation du patrimoine culturel et naturel de Kilwa Kisiwani et Sono Mnara
2. Elaborer et adopter un plan de gestion d'ensemble pour les biens du patrimoine culturel et leur cadre
3. Préparer un plan de gestion du tourisme pour Kilwa, Kisiwani et Sono Mnara
4. Assurer des installations et des aménagements de base pour la population locales et les touristes sur le site et les zones toutes proches
5. Entreprendre une recherche sur les biens associés au patrimoine culturel et préparer un dossier de proposition d'inscription d'extension de Kilwa Kivinje pour soumission au Comité du patrimoine mondial

Résultats escomptés :

- Amélioration de la gestion du site
- Participation active de la communauté locale
- Amélioration de la présentation de la diversité du site
- Institution des procédures nécessaires pour l'inclusion des Ruines de Kilwa Kisiwani et Songo Mnara sur la Liste du patrimoine mondial en péril

Budget total de l'activité :		US\$ 150.000
Contributions de partenaires nationaux ou autres : Gouvernements japonais et français		US\$ 125.680
Montant demandé au Fonds :		US\$ 24.320
Répartition du budget :		
6. Experts internationaux (plan de gestion) : 2 semaines		
a. Transports internationaux	2.000	
b. Allocations journalières de subsistance	1.500	
c. Rémunérations	1.500	
d. Organisation d'une réunion de partenaires concernés	1.500	
7. Contrat local : Préparation de matériel promotionnel (4 semaines)	15.000	
8. Consultants locaux (Université de Dar Es-Salaam, 2 semaines)	2.000	
Un consultant principal, un membre du personnel des Antiquités et deux étudiants		
9. Consultant local pour préparer un dossier d'inscription d'extension pour l'inclusion de Kilwa Kivinje comme patrimoine culturel associé		
a. Transport	570	
b. Indemnités journalières de subsistance	250	

Commentaires des organes consultatifs : Cette demande a été transmise à l'ICOMOS et ses commentaires seront présentés au Bureau lors de sa session.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial appuie cette demande en principe mais il a demandé des informations complémentaires détaillées sur le budget.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter étudier des informations complémentaires lors de sa session et prendre une décision en conséquence.

POUR DECISION DU BUREAU
Coopération technique

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** ARABE **Etat partie :** ALGERIE

Etat des cotisations dues au Fonds du patrimoine mondial : Reste US\$ 15 à payer au 8 novembre 2001.

Titre de l'activité : Réhabilitation du réseau hydraulique traditionnel de la Vallée du M'Zab et organisation d'un atelier de formation

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site : Aucune

Antécédents : La Vallée du M'Zab a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1982. Le site conserve encore ses *ksour* et ses villages bien adaptés à l'environnement naturel comme l'atteste leur remarquable réseau traditionnel d'approvisionnement en eau. Cependant, pour des raisons économiques, des modifications sont intervenues au cours des dernières décennies et ces structures se sont sérieusement détériorées.

Des activités de réhabilitation d'urgence ont été menées récemment, en particulier par l'Office de protection et de promotion de la Vallée du M'Zab. Ces efforts ont cependant été limités et l'on a utilisé des techniques inadaptées.

Objectifs : Renforcer l'état de conservation du réseau hydraulique traditionnel du site.

Plan du projet : Ce projet sera mis en œuvre par le WHC en collaboration avec l'Office de protection et de promotion de la Vallée du M'Zab sur une période de deux mois, comme suit :

Phase I. Au cours d'une mission préparatoire, un expert international réalisera les tâches suivantes :

1. Evaluation de l'état de conservation du réseau hydraulique traditionnel
2. Collecte de données
3. Recensement des compétences spécialisées locales
4. Etablissement d'un plan de travail et de recherche.

Phase II. L'expert international mènera une seconde mission plus longue dans la Vallée du M'Zab pour :

1. Finaliser le Plan d'action
2. Organiser un atelier de formation pratique bref mais intensif et destiné aux spécialistes et aux artisans de la Vallée du M'Zab.

Résultats escomptés :

- Evaluation de l'état de conservation du réseau hydraulique de la Vallée du M'Zab
- Plan d'action pour l'établissement d'une Unité de Recherche et de Réhabilitation
- Formation des spécialistes locaux en planification stratégique à long terme de la réhabilitation et de la conservation du réseau hydraulique traditionnel.

Budget total de l'activité :		US\$ 25.000
Contributions de partenaires nationaux ou autres :		Non indiqué
Montant demandé au Fonds :		US\$ 25.000
Répartition du budget :		
I. Mission préparatoire :		
1. Rémunération conseiller technique (expert international 1 semaine)	1.133	
2. Indemnités journalières conseiller technique (7 jrs x US\$ 117)	819	
3. Transport international conseiller technique (Paris-Alger-Paris)	450	
4. Transport dans le pays, visa	400	
5. Rémunération expert local	2.000	
6. Elaboration d'une base de données	3.000	
II. Mission d'expert et atelier de formation :		
1. Rémunération conseiller technique (expert international 2 semaines)	2.266	
2. Indemnités journalières conseiller technique (10 jrs x US\$ 117)	1.170	
3. Transport international du conseiller technique (Paris-Alger-Paris)	500	
4. Transport dans le pays, visa	400	
5. Frais de présentation de rapport	600	
6. Atelier de formation	4.000	
7. Travaux de restauration d'urgence	8.262	

Commentaires des organes consultatifs : Cette demande a été transmise à l'ICOMOS pour évaluation le 27 octobre 2001. Ses commentaires seront présentés au Bureau lors de sa session.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat considère cette activité comme une étape très importante vers l'adoption d'une stratégie d'ensemble de la conservation concernant le contexte plus large de l'environnement bâti et du paysage culturel de ce site. Le Centre du patrimoine mondial appuie cette demande et en recommande l'approbation, en recommandant de prendre des mesures appropriées pour en assurer le suivi au cours des années à venir. De plus, le Bureau souhaiterait demander à l'Etat partie de payer l'arriéré des ses cotisations au Fonds du patrimoine mondial.

<p>Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter étudier les commentaires de l'ICOMOS lors de sa session et prendre une décision en conséquence.</p>

POUR DECISION DU BUREAU
Coopération technique

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** ARABE **Etat partie :** MAROC

Etat des cotisations dues au Fonds du patrimoine mondial : Contributions payées en totalité

Titre de l'activité : Réhabilitation et restauration de Bab Agnaou dans la Médina de Marrakech

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site : Aucune

Antécédents : La porte de Bab Agnaou, XII^e siècle, sans doute la plus monumentale des portes des Almohades de la Médina de Marrakech, est dans un mauvais état de conservation avec détérioration structurelle et ornementale. Les autorités n'ont pas réalisé de travaux de restauration par manque de ressources et à cause des problèmes techniques que pose une intervention adaptée. Une assistance d'urgence a été demandée.

Objectifs : Renforcer les capacités des artisans marocains en techniques traditionnelles de conservation en vue de l'amélioration de la conservation et de la gestion de la Médina de Marrakech.

Plan du projet : Ce projet sera exécuté sur un an, à partir de janvier 2002. Le Ministère de la Culture et de la Communication mettra en œuvre cette activité en étroite collaboration avec le WHC. Les phases du projet sont les suivantes :

1. Etudes et analyse
2. Préparation et présentation du projet
3. Appels d'offres et attribution du contrat
4. Exécution des travaux

Résultats escomptés : (i) Elaboration d'un plan de réhabilitation de Bab Agnaou et revitalisation du quartier environnant et (ii) organisation d'un atelier de formation pour renforcer les capacités des techniciens en conservation.

Budget total de l'activité :		US\$ 102.384
Contributions de partenaires nationaux ou autres :		US\$ 75.000
Personnel national	US\$ 652	
Recherche	US\$ 6,521	
Préparation du projet	US\$ 5,217	
Organisation du séminaire	US\$ 1,957	
Consolidation/restauration de la maçonnerie	US\$ 32,609	
Consolidation/restauration des parties en bois	US\$ 1,957	
Mise en valeur, aménagement paysager, etc.	US\$ 26,087	
Montant demandé au Fonds :		US\$ 27.384
Répartition du budget :		
Expert international responsable de la coordination du projet : (4 semaines x US\$ 1.133, transport et indemnités journalières)	US\$ 10.992	
Expert international en conservation de la pierre (2 semaines x US\$ 1.133, transport, indemnités journalières et analyse)	US\$ 6.496	
Expert international en histoire de l'architecture islamique (1 semaine x US\$ 1.133, transport et indemnités journalières)	US\$ 2.748	
Expert international en photogrammétrie (1 semaine x US\$ 1.133, transport et indemnités journalières)	US\$ 2.748	
Equipement informatique	US\$ 4.400	

Commentaires des organes consultatifs : Les commentaires de l'ICOMOS seront présentés au Bureau lors de sa session.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat appuie totalement cette activité car ce sera une excellente occasion d'intégrer des techniques de restauration et d'entretien appropriées dans la pratique locale de la conservation. L'importante contribution accordée à ce projet par les autorités nationales et l'Association Grand Atlas témoigne d'un engagement ferme pour la réussite de cette activité.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter étudier de nouvelles informations lors de sa session et prendre une décision en conséquence.

POUR DECISION DU BUREAU
Coopération technique

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** EUROPE **Etat partie :** ESTONIE

Etat des cotisations dues au Fonds du patrimoine mondial : Réglées en totalité

Titre de l'activité : Conférence régionale sur « Alternatives à la reconstruction historique dans les villes du patrimoine mondial de l'UNESCO » (16-18 mai 2002)

Bien du patrimoine mondial concerné : Vieille Ville de Tallin

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Coopération technique	1998	US\$ 14.600	Séminaire sur Tallin concernant des aspects de la gestion de sites du patrimoine culturel, en association avec l'ICOMOS et l'ICCROM
-----------------------	------	-------------	---

Antécédents : La morphologie urbaine de la Vieille Ville de Tallin, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1997, est restée en grande partie inchangée depuis le Moyen-Age et a conservé ses caractéristiques essentielles de ville commerçante médiévale d'Europe du Nord. De nombreux bâtiments détruits pendant la Seconde Guerre mondiale n'ont cependant pas été rebâti depuis. Suite aux pressions du développement économique et social, les autorités nationales élaborent actuellement une politique de reconstruction des bâtiments historiques pour ce site du patrimoine mondial afin de formuler des principes d'aménagement de l'habitat, tout en respectant l'authenticité et l'intégrité de la Vieille Ville.

La conférence prévue du 16 au 18 mai 2002 s'inscrit dans le prolongement de la conférence sur « l'authenticité et la reconstruction historique » organisée à Riga, Lettonie, en octobre 2000 par les autorités lettones et l'ICCROM. Cette dernière conférence avait abouti à l'adoption de la Charte de Riga. La conférence de Tallin va être centrée sur l'application des principes de la Charte de Riga pour la Ville du patrimoine mondial de Tallin et d'autres sites du patrimoine mondial de la région.

Objectifs :

1. Etudier, présenter et diffuser diverses stratégies pour orienter les efforts de construction et de reconstruction dans les villes du patrimoine culturel (architecture de remplissage, réutilisation adaptative de monuments historiques et espace urbain)
2. Formuler des recommandations pour orienter les projets de remplissage et de reconstruction
3. Mettre au point des modèles de collaboration entre autorités nationales, régionales et locales, organisations publiques et professionnelles travaillant dans le domaine du patrimoine, de la conservation, de l'urbanisme et de l'aménagement
4. Echanger des connaissances et de l'expérience et sensibiliser davantage le public aux valeurs du patrimoine culturel et à la Convention du patrimoine mondial.

Budget total de l'activité :		US \$ 51.252
Contributions de partenaires nationaux ou autres :		US \$ 23.252
<u>Autorités nationales</u>		et en nature
- Conférence préparatoire en septembre 2001		7.005
- Publications		6.247
- Frais de téléphone, fax, correspondance, aménagements		5.000
- Temps du personnel et activités d'organisation		5.000
<u>Organisation des Villes du patrimoine mondial (OVPM) :</u>		en nature
- Planification et évaluation de la conférence, sélection des conférenciers et promotion de la conférence sur le site Web de l'OVPM et dans les bulletins d'information		
Montant demandé au Fonds :		US \$ 28.000
Répartition du budget :		
• Participants régionaux (voyage, indemnités journalières et hébergement) 25 x US\$ 650	16.250	
• Conférenciers et conseillers techniques (voyage, indemnités journalières et hébergement) 8 x US\$1.000	8.000	
• Frais de traduction et d'interprétation de la conférence	3.750	

Commentaires des organes consultatifs : ICOMOS et ICCROM appuient cette demande. ICCROM a noté que l'activité proposée a des objectifs formulés de façon exhaustive, et un budget raisonnable. En fait, ICCROM a apporté

une contribution d'environ US\$ 4.000 pour cette initiative suivant la Conférence de Riga (octobre 2000). ICCROM prévoit aussi de participer à la Conférence de mai 2002 proposée dans le cadre de cette demande. ICCROM a noté que tous les efforts possibles devraient être fournis afin d'assurer la publication des résultats principaux de la Conférence.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial appuie cette activité qui s'inscrit dans le prolongement de la Charte de Riga et il aidera l'Etat partie et d'autres à élaborer une politique de reconstruction des monuments historiques. Pour que ce projet serve d'exemple et puisse enrichir le Programme des Villes du patrimoine mondial de l'UNESCO, les autorités sont vivement engagées à publier les résultats de la Conférence, et à transmettre par la suite la publication au Centre du patrimoine mondial.

<p>Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver cette demande d'un montant de US\$ 28,000, en demandant à l'Etat partie de fournir tous les efforts possibles en publiant les résultats de la Conférence afin de compléter le Programme des Villes du patrimoine mondial de l'UNESCO.</p>
--

POUR DECISION DU BUREAU
Assistance de formation

Type de patrimoine : NATUREL **Région :** AFRIQUE **Etat partie :** SENEGAL

Titre de l'activité : Atelier régional de formation aux méthodologies d'inventaire des zones humides

Bien du patrimoine mondial concerné : Le site du patrimoine mondial de Djoudj et les zones humides des pays d'Afrique de l'Ouest, sites du patrimoine mondial

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Assistance d'urgence	2000	US\$ 134.475	Lutter contre l'invasion de <i>Salvinia Molesta</i> , Djoudj
Coopération technique	1988	US\$ 20.000	Entretien du Parc, Djoudj
Coopération technique	1982	US\$ 29.132	Equipement, Djoudj

Antécédents : En raison de leur valeur culturelle et de leur diversité biologique, les zones humides jouent un rôle essentiel dans l'économie nationale des pays d'Afrique de l'Ouest. Ces zones humides se caractérisent par de fortes productions primaires ainsi que par une importante diversité des habitats et des ressources naturelles, ce qui conduit plusieurs Etats à se préoccuper non seulement des zones humides intérieures mais aussi d'écosystèmes entiers partagés avec des pays voisins.

Plusieurs initiatives ont été prises au plan national par l'élaboration de Plans d'action pour l'environnement et de stratégies nationales de préservation de la biodiversité centrées sur les écosystèmes aquatiques. Le Programme international des zones humides pour l'Afrique de l'Ouest – axé sur le renforcement des capacités des décideurs et des agences hors siège responsables de la gestion des zones humides et des oiseaux d'eau – a été lancé à Dakar, Sénégal. L'intérêt commun manifesté par tous les pays concernés a aidé à créer un partenariat entre les autorités nationales (services techniques spécialisés, instituts de formation et de recherche, ONG) et des experts internationaux engagés dans la conservation et le renforcement de l'utilisation durable des ressources des zones humides.

L'activité proposée vise à compléter le Programme international des zones humides en donnant accès à une base de données complète sur les zones humides.

Objectifs :

1. Améliorer le suivi, la planification et la conservation des ressources naturelles des zones humides, en particulier celles qui sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial
2. Faciliter la collecte et le traitement des informations pertinentes pour aider à la décision
3. Créer des bases de données fiables sur les ressources nationales et régionales des zones humides qui peuvent être partagées entre les Etats parties concernés

Plan du Projet : Un atelier de quatre jours va être organisé. Il sera centré sur les méthodologies suivantes utilisées lors des exercices d'évaluation des zones humides nationales et internationales :

1. Système de classification des zones humides
2. Critères de sélection des sites (sites du patrimoine mondial et sites Ramsar)
3. Critères de démarcation des sites
4. Collecte de données sur l'environnement
5. Gestion des données

L'équipe internationale d'Afrique de l'Ouest sur les zones humides, en partenariat avec les services techniques des Etats parties concernés, ainsi que les universités nationales ou régionales spécialisées mettront en œuvre la formation lors de l'atelier.

Résultats escomptés :

- Passer en revue les points forts et les points faibles des méthodologies d'inventaire actuellement utilisées dans différents pays
- Définir des critères de suivi appropriés des ressources naturelles des zones humides pour les sites du patrimoine mondial et les sites Ramsar
- Harmoniser les méthodologies de collecte de données et la gestion des données environnementales particulières des zones humides
- Recenser les conseillers techniques capables de déterminer les priorités de gestion et de conservation
- Assurer un échange des informations sur les zones humides nationales et/ou frontalières

- Elaborer un manuel d'inventaire des sites du patrimoine mondial possédant une valeur de zone humide

Budget total de l'activité :		US\$ 28.130
Contributions de partenaires nationaux ou autres :		<i>En nature US\$ 6.440</i>
<ul style="list-style-type: none"> i. Formateurs Ramsar ii. Frais de téléphone local, fax, Internet, etc. iii. Facilités d'accès aux informations locales et aide adaptée à la recherche. iv. Facilitation de l'atelier et la réunion préparatoire ainsi que les consultations locales. v. Assurance des participants 		
Montant demandé au Fonds :		US\$ 21.690
Répartition du budget :		
1. Organisation de l'atelier		
- Equipement (ordinateurs, photocopieuses, télévision)	700	
- Salle de conférences et secrétariat	280	
2. Equipement pédagogique		
- Papeterie	280	
- Cartes IGN	140	
3. Transport		
- Location de véhicules	420	
- Billets d'avion	11.120	
- Carburant (véhicules de liaison)	210	
4. Hébergement (participants et personnel d'encadrement)	2.520	
5. Indemnités journalières	2.520	
6. Consultants locaux	1.680	
8. Publication (y compris diffusion)	1.820	

Commentaires des organes consultatifs : Les commentaires de l'UICN seront présentés au Bureau lors de sa session.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial recommande l'approbation de cette demande, car elle renforcera la coopération entre les pays d'Afrique de l'Ouest possédant des zones humides. Ce sera une bonne occasion pour les pays concernés d'établir un réseau fort et fiable d'informations sur les ressources des zones humides. Le Centre recommande d'encourager, dans la mesure du possible, la collaboration avec d'autres secrétariats de Conventions apparentées traitant de la conservation de la biodiversité, comme la Convention de Ramsar.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter étudier des informations complémentaires lors de sa session et prendre une décision en conséquence.

POUR DECISION DU BUREAU
Assistance de formation

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** ASIE **Etat partie :** PAKISTAN

Titre de l'activité : Séminaire régional de suivi systématique pour une meilleure gestion des sites du patrimoine mondial culturel en Asie du Sud

Bien du patrimoine mondial concerné : Biens du patrimoine mondial culturel au Bangladesh, en Inde, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site : S.O.

Antécédents : Le rapport périodique de la région Asie-Pacifique sera étudié par le Comité du patrimoine mondial en juin 2003. Le Pakistan possède cinq sites culturels du patrimoine mondial inscrits avant et jusqu'à 1994 inclus qui doivent être passés en revue au cours de cet exercice régional.

Afin de recueillir des informations et de discuter des moyens d'améliorer la gestion et la protection des sites au Pakistan, les autorités ont jugé nécessaire de tenir un atelier sous-régional de formation de cinq jours prévu sur le site du patrimoine mondial de Mohenjo Daro au printemps 2002. On y débattera du projet de rapports périodiques et de suivi systématique pour une meilleure gestion des sites du patrimoine mondial en Asie du Sud.

Objectifs :

1. Fournir aux participants (gestionnaires de sites) des informations essentielles pour la préparation des rapports périodiques
2. Etudier et analyser l'état de conservation du patrimoine mondial culturel d'Asie du Sud à partir de l'étude de cas de Mohenjo Daro
3. Partager les expériences sur les leçons apprises, les problèmes de conservation et les pratiques exemplaires
4. Recenser les outils stratégiques pour le suivi du patrimoine culturel et sa gestion au Pakistan et en Asie du Sud
5. Assurer une tribune d'échange d'opinions et de préoccupations concernant la préservation et la gestion du patrimoine culturel

Plan du projet : L'activité sera mise en œuvre par le Département de l'Archéologie et des Musées du Gouvernement pakistanais, sur une période de cinq jours au printemps 2002, avec avis du Centre du patrimoine mondial si nécessaire.

1^{er} jour : Préparation des rapports périodiques

2^e jour : Travaux pratiques, visite du site du patrimoine mondial de Mohenjo Daro

3^e jour : Systèmes de suivi du patrimoine culturel mondial

4^e jour : Outils de conservation, suivi et gestion du patrimoine

5^e jour : Conservation et mise en valeur de l'architecture en terre, débat, conclusions et recommandations de l'atelier

Résultats escomptés :

- Rapports sur l'état de conservation de sites du patrimoine culturel mondial au Pakistan, au Bangladesh, au Sri Lanka, en Inde et au Népal
- Amélioration des systèmes de suivi du patrimoine mondial au Pakistan, au Bangladesh, au Sri Lanka, en Inde et au Népal
- Elaboration de stratégies nationales de rapports périodiques
- Réflexion sur les nouveaux outils permettant une meilleure gestion du patrimoine, une harmonisation des inventaires, une constitution de la documentation, une application appropriée du système d'information géographique (SIG) et d'autres outils de gestion pour la conservation du patrimoine.

Budget total de l'activité :		US\$ 26.596
Contributions de partenaires nationaux ou autres :		En nature
<ul style="list-style-type: none"> • Salle de réunions, tableau, panneaux, projecteur de diapositives, mobilier • Salaires du personnel et des spécialistes confirmés du Département d'Archéologie et des Musées • Coordination et services d'organisation 		
Montant demandé au Fonds :		US\$ 26.596
Répartition du budget :		
1. Frais d'organisation du séminaire national (location de la salle de réunions/conférences, location d'équipement audiovisuel, fournitures de bureau)		3.000
2. Personnel		2.000
• Conseiller régional de l'UNESCO pour la culture en Asie-Pacifique		0
• Spécialiste du WHC de l'UNESCO		0
• 2 experts internationaux (2x US\$ 1.000)	2000	
3. Voyage		19.596
• Voyage international pour deux experts internationaux et le représentant de l'ICCROM (AR Europe/Asie du SE-Islamabad) 3 x US\$ 1.300	3.900	
• Indemnités journalières de subsistance : 3 experts internationaux		
1 jour à Karachi (3 x US\$ 84)	252	
5 jours à Moenjodaro (5 jours x 3 x US\$ 61)	915	
• Frais de visa (3 x US\$ 40)	120	
• Indemnités pour faux frais au départ et à l'arrivée (3 x US\$ 98)	294	
• Voyage international pour 8 experts régionaux (8 x US\$ 350)	2.800	
• Indemnités pour faux frais au départ et à l'arrivée (8 x US\$ 98)	784	
• Indemnités journalières de subsistance pour 8 experts régionaux (8 x 6 jours x US\$ 61)	2.928	
• Frais de visa (8 x US\$ 20)	160	
• Voyage à l'intérieur du pays pour 17 experts nationaux (17 x US\$ 100)	1.700	
• Indemnités journalières de subsistance (17 x 5 jours x US\$ 61)	5.185	
• Location d'un bus pour effectuer la visite sur le terrain	558	
4. Frais d'édition et de publication du Rapport final		1.000
5. Dépenses diverses de documentation		1.000

Commentaires des organes consultatifs : L'ICCROM appuie cette activité.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial appuie cette activité car elle contribuera à la préparation des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique. Cette activité aidera aussi à renforcer les capacités nationales de conservation et de suivi des sites du patrimoine mondial culturel au Pakistan, au Bangladesh, en Inde, au Sri Lanka et au Népal ainsi qu'au renforcement de la coopération entre les autorités nationales et les gestionnaires de sites de ces cinq Etats parties. Le Centre note que, bien qu'une assistance de formation puisse être accordée, sans égard à l'état des cotisations dues au Fonds du patrimoine mondial par l'Etat partie concerné, le Pakistan devrait être vivement engagé à payer l'arriéré de ses cotisations s'élevant à US\$ 6.496.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver **US\$ 26.596** pour cette activité, engageant vivement l'Etat partie à payer l'arriéré des ses cotisations au Fonds du patrimoine mondial

POUR DECISION DU BUREAU
Assistance de formation

Type de patrimoine: CULTUREL **Région:** ASIE **Etat partie :** SRI LANKA

Titre de l'activité : Séminaire national pour préparer des rapports périodiques sur les biens sri-lankais du patrimoine mondial pour étude par le Comité du patrimoine mondial en 2003

Bien du patrimoine mondial concerné : Les six biens sri-lankais du patrimoine mondial culturel

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site : S.O.

Antécédents : L'exercice de soumission de rapports périodiques pour la région Asie-Pacifique sera étudié par le Comité du patrimoine mondial en juin 2003, selon le nouveau calendrier. Le Sri Lanka possède six biens culturels du patrimoine mondial qui seront étudiés au cours de cet exercice régional. Afin de recueillir les informations nécessaires et de discuter des moyens de renforcer la gestion et la protection des sites au Sri Lanka tout en préparant en même temps les rapports périodiques, les autorités jugent nécessaire de tenir une réunion de formation itinérante de dix jours qui doit avoir lieu sur les sites sri-lankais du patrimoine mondial en 2002.

Objectifs :

- Fournir aux participants (gestionnaires de sites, autorités nationales et acteurs concernés par la conservation des biens sri-lankais du patrimoine mondial culturel) des informations essentielles pour la préparation des rapports périodiques au Sri Lanka
- Analyser l'état de conservation des biens du patrimoine mondial culturel au Sri Lanka
- Préparer la documentation nécessaire pour les rapports périodiques régionaux
- Définir les outils stratégiques pour le suivi et la gestion du patrimoine culturel sri-lankais
- Assurer une tribune pour l'échange d'opinions et de préoccupations sur les principaux problèmes de préservation et de gestion du patrimoine culturel

Plan du Projet : Ce projet sera mis en œuvre par le Département d'Archéologie du Fonds culturel central, sur une période de dix jours (printemps 2002). Il bénéficiera, si nécessaire, de l'avis du Centre du patrimoine mondial.

Le programme provisoire est le suivant :

- 1^{er} - 2^e jour : Préparation des rapports périodiques
- 3^e - 7^e jour : Travaux pratiques : Visite des six sites du patrimoine mondial culturel sri-lankais
- 8^e jour : Discussion concernant le suivi du patrimoine mondial culturel
- 9^e jour : Discussion concernant les outils pour la conservation, le suivi et la gestion du patrimoine
- 10^e jour : Débat, conclusions et recommandations de l'atelier

Résultats escomptés :

- Rapports sur l'état de conservation des sites culturels sri-lankais du patrimoine mondial, à soumettre au Comité du patrimoine mondial pour étude en juin 2003
- Amélioration des systèmes de suivi du patrimoine mondial au Sri Lanka
- Elaboration de stratégies nationales de soumission de rapports périodiques
- Réflexion sur les nouveaux outils permettant une meilleure gestion du patrimoine, une harmonisation des inventaires, une documentation, une application adaptée du système d'information géographique (SIG) et d'autres outils de gestion pour la conservation du patrimoine

Budget total de l'activité :		US\$ 31.240
Le Département d'Archéologie et le Fonds culturel central fourniront tout le personnel d'appui nécessaire et l'hospitalité locale pendant l'atelier.		En nature
Coût des observateurs locaux : Voyage dans le pays pour 10 observateurs nationaux (10 x US\$ 30) et allocations journalières pendant 11 jours pour 10 observateurs nationaux (10 x 11x US\$ 54)		En espèces US\$ 6.240
Montant demandé au Fonds :		US\$ 25.000
Répartition du budget :		
1. Frais d'organisation du séminaire national (location de la salle de réunions/conférences, équipement audiovisuel, papeterie)		3.324
2. Personnel		3.000
-Honoraires des représentants de l'ICOMOS et de l'ICCROM	1.000	
-2 experts internationaux (2x US\$ 1.000)	2.000	
3. Voyage		18.176
- Voyage international pour 2 experts internationaux (AR Europe/Asie du SE-Colombo) 2 x US\$ 1.100	2.200	
- Indemnités journalières pour 11 jours pour 4 experts internationaux (4 x 11 x US\$ 54)	2.376	
- Frais de visas (US\$ 30 x 4)	120	
- Location d'un bus pendant 5 jours	1.000	
- Voyage dans le pays pour 20 experts nationaux (20 x US\$ 30)	600	
- Allocations journalières pour 11 jours pour 20 experts nationaux (20 x 11 x US\$ 54)	11.880	
4. Frais d'édition et de publication du Rapport final		500

Commentaires des organes consultatifs : L'ICCROM a été prié de fournir ses commentaires pour le 12 novembre 2001. Ces commentaires seront présentés au Bureau lors de sa session.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial soutient cette demande d'assistance de formation car elle aidera les autorités et le Centre du patrimoine mondial à préparer les rapports périodiques du Sri Lanka. La répartition détaillée du budget est raisonnable et conforme à la réglementation de l'UNESCO. A condition que l'ICCROM soutienne cette demande, le Centre recommande que le Bureau du Comité du patrimoine mondial approuve le montant demandé de US\$ 25.000.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver **US\$ 25.000** pour cette activité, à condition que l'ICCROM soutienne cette demande.

PARTIE II

**DEMANDES POUR
EXAMEN PAR
LE BUREAU
ET
DECISION DU
COMITE**

POUR EXAMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMITE
Coopération technique

Type de patrimoine : NATUREL **Région :** AFRIQUE **Etat partie :** SEYCHELLES

Etat des cotisations dues au Fonds du patrimoine mondial : Réglées en totalité.

Titre de l'activité : Améliorer la capacité de gestion de l'atoll d'Aldabra.

Bien du patrimoine mondial concerné : Atoll d'Aldabra

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Coopération technique	1991	US\$ 13.000	Achat de citernes
-----------------------	------	-------------	-------------------

Antécédents : L'atoll d'Aldabra, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en novembre 1982 selon les critères naturels (ii), (iii) et (iv), comprend quatre îles coralliennes. Il est devenu le refuge de la plus importante population mondiale de tortues géantes. Bien que son isolement et son environnement terrestre très hostile préservent l'Atoll d'Aldabra de l'influence de l'homme, ces conditions posent de grandes difficultés au personnel responsable de la gestion de ce site. Les autorités responsables de la gestion doivent s'en remettre au bon fonctionnement de bateaux qui sont devenus irréparables par suite de l'utilisation récente de carburant contaminé. Ces bateaux étant hors d'usage, le personnel a dû utiliser le bateau d'approvisionnement de l'*Island Development Company* (IDC) qui ne passe que tous les deux mois. Ce moyen de transport peu fréquent cause des difficultés pour le site et l'on a récemment signalé un braconnage important près d'Aldabra. Le personnel n'a toutefois pas les moyens de vérifier ces informations. On note également une sérieuse interruption de la collecte de données sur la population de tortues du site. Il a été impossible de mener une étude régulière à cause du manque d'équipement nécessaire à l'évaluation et au suivi du site.

Objectifs :

1. Fournir au personnel de l'Atoll d'Aldabra les moyens nécessaires pour remplir sa mission de conservation
2. Renforcer la gestion de l'Atoll d'Aldabra en élaborant un système général d'entrée et d'analyse des données sur le suivi des tortues

Plan du Projet :

1. Achat de moteurs de bateaux par l'intermédiaire de l'Unité des achats d'équipement de l'UNESCO
2. Recherche préliminaire et collecte de données
3. Examen et analyse des données de suivi de la population de tortues
4. Entrée et mise à jour des données sous Access
5. Analyse des données
6. Estimation de la population
7. Etablissement d'une base de données générale sur le suivi des tortues

Résultats escomptés :

- Renforcement de la capacité de gestion du personnel de l'Atoll d'Aldabra
- Meilleur suivi de la population de tortues du site

Budget total de l'activité :	US\$ 44.150
Contribution de partenaires nationaux ou autres :	En nature
Téléphone local, fax, Internet et autres frais de communication	
Montant demandé au Fonds :	US\$ 44.150
Répartition du budget :	

I. Bateaux		
- 2 Yamaha arbre long (E115 AETL)	10.430	
- 1 Yamaha arbre long (85AETL)	4.300	
- 4 Yamaha arbre long (E25AMHL)	7.100	
- 3 Yamaha arbre long (E15CMHL)	4.725	
- Equipement auxiliaire et pièces détachées	3.445	
II. Entrée et analyse de données sur les tortues et présentation de rapports à ce sujet	12.000	
- Spécification du logiciel et supervision		
- Conception et programmation de la base de données		
- Numérisation et estimation de l'habitat		
- Modélisation et estimation de la population		
- Entrée des données et consolidation de la base de données		
- Expérimentation et débogage		
- Présentation de rapports, fichiers d'aide et manuel de l'utilisateur		
III. Microsoft Office Professional 2000 avec Access	650	
IV. Divers	1.500	

Commentaires des organes consultatifs : Les commentaires de l'UICN seront présentés au Bureau lors de sa session.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial soutient cette activité car elle permettra à l'Etat partie de créer une base de données générales sur la population de tortues du site et de contribuer à renforcer la capacité des gestionnaires de sites.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter étudier de nouvelles informations lors de sa session et faire une recommandation au Comité.

POUR EXAMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMITE
Coopération technique

Type de patrimoine : NATUREL **Région :** AFRIQUE **Etat partie :** ZIMBABWE

Etat des cotisations dues au Fonds du patrimoine mondial : Reste à payer US\$ 299 au 24 octobre 2001

Titre de l'activité : Développer la capacité de gestion des Parcs nationaux de Mosi-oa-Tunya/Victoria Falls et de Mana Pools.

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Assistance de formation	2001	US\$ 7.496	Réunion nationale sur « La conservation du site du patrimoine mondial de Mosi-oa-Tunya/Victoria Falls »
-------------------------	------	------------	---

Antécédents : Le Parc national de Mana Pools ainsi que Mosi-oa-Tunya et Victoria Falls ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1984 et 1989, respectivement. Il faut renforcer la gestion de ces deux sites, spécialement en ce qui concerne les zones où il manque de l'équipement adapté, ce qui pose de sérieuses difficultés pour la gestion journalière et les opérations de patrouille pour le suivi. Il faut aussi assurer la sécurité des gardes et des visiteurs par la reconstruction des palissades autour des sites et le remplacement des vieilles palissades endommagées par les animaux sauvages (éléphants, buffles et léopards) et par les habitants de Mosi-oa-Tunya, Victoria Falls et Mana Pools.

Objectifs : La demande proposée prévoit 4 bateaux pour permettre au Département des Parcs nationaux et de la Faune sauvage d'assurer les tâches suivantes :

1. Entreprendre des opérations de récupération des canoës et des bateaux bloqués dans l'eau
2. Faire appliquer la loi conformément aux règles de navigation, contrôler les licences et les permis
3. Augmenter les contrôles pour empêcher les activités de braconnage
4. Renforcer les mesures de recherche et de sauvetage

Budget total de l'activité :		US\$ 63.708
Contributions de partenaires nationaux ou autres :		Aucune
Montant demandé au Fonds :		US\$ 63.708
Répartition du budget :		
i. Reconstruction des palissades autour de Mosi-oa-Tunya et Mana Pools	4.950	
ii. Achat de bateaux	18.758	
iii. Achat d'un véhicule 4x4	40.000	

Commentaires des organes consultatifs : L'UICN soutient cette demande mais souhaiterait davantage d'informations sur le type et le nombre de bateaux à acheter.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre ne peut pas formuler ses commentaires au sujet de cette demande car elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'un programme/projet, et est limitée à une demande d'achat d'équipement. Afin d'évaluer cette demande, une estimation de la situation actuelle, tout particulièrement concernant l'équipement existant, est nécessaire. Le Centre a demandé à l'Etat partie de lui fournir des informations plus détaillées.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter étudier de nouvelles informations lors de sa session.

POUR EXAMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMMITTEE

Assistance de formation

Type de patrimoine : NATUREL **Région :** AFRIQUE **Etat partie :** COTE D'IVOIRE

Titre de l'activité: Atelier national de formation intitulé « Contribution à la recherche sur le développement et la gestion durable du Parc national de Taï »

Bien du patrimoine mondial concerné : Parc national de Taï

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Coopération technique	1983	US\$ 7.500	Coopération technique
	1990	US\$ 30.000	Conservation

Antécédents : Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1982 selon les critères naturels (iii) et (iv), le Parc national de Taï est l'un des derniers vestiges des forêts tropicales primaires d'Afrique de l'Ouest. Sa riche flore naturelle et ses espèces de mammifères menacées comme l'hippopotame nain et onze espèces de singes, présentent un grand intérêt scientifique. Afin d'assurer la préservation de la biodiversité de ce bien, les autorités nationales ont adopté un cadre juridique strict comportant les statuts suivants :

- Interdiction d'activités de défrichage, de coupe de bois, de chasse et d'exploitation des produits ligneux
- Contrôle des activités autorisées comme les visites touristiques, activités scientifiques, déplacements de populations
- Interdiction d'utiliser le droit coutumier
- Puniton contre les délits contrevenant à la réglementation du Parc

Malheureusement, tous ces statuts n'ont pas réussi à préserver le Parc national de Taï des menaces extérieures. Les efforts des autorités ont échoué pour empêcher les violations dommageables à ce site. De plus, l'arrivée de réfugiés (1993-1998) a également eu des conséquences sérieuses sur les valeurs de patrimoine naturel de ce bien. On note un grave manque de coordination de la recherche sur le site, ce qui entraîne un manque de suivi et d'évaluation par les autorités de gestion de ce bien.

Objectifs :

1. Evaluer les indicateurs écologiques de la biodiversité dans le Parc
2. Elaborer des mesures stratégiques pour utiliser la recherche scientifique afin d'améliorer la conservation
3. Redéfinir la localisation et le champ d'action de la recherche scientifique pour planifier le développement et la gestion durables du Parc national de Taï
4. Suivre la mise en œuvre des stratégies de conservation et faire participer les communautés locales à la gestion du Parc
5. Forger de nouveaux partenariats entre les chercheurs et les principaux acteurs concernés
6. Proposer un nouveau programme d'aménagement pour le Parc national de Taï

Résultats escomptés :

- Améliorations de la gestion du Parc national de Taï
- Renforcement des relations entre les chercheurs et les autorités responsables de la gestion du site

Budget total de l'activité :	US\$ 30.514
Contributions de partenaires nationaux ou autres :	Aucune
Montant demandé au Fonds :	US\$ 30.514
Répartition du budget :	

I. ORGANISATION		
<i>a.</i> Salles de conférences		
- Salle de conférences : 4 jours x US\$ 350		1.400
- 3 salles équipées pour séances de travail en groupes : 3x4 jours US\$ 140		1.680
<i>b.</i> Equipement audiovisuel Photocopies		1.260
<i>c.</i> Publicité		1.120
<i>d.</i> Cocktail		700
<i>e.</i> Documentation		1.120
<i>f.</i> Achat de petit équipement scientifique		420
<i>g.</i> Pauses café (3 jours)		700
<i>h.</i> Consommables divers		630
- Fournitures de bureau		
- Badges		1.050
- Sacs/dossiers/pochettes		140
- Carburant pour l'organisation de l'atelier à Abidjan		700
		350
II. PERSONNEL		
- Rétribution des conférenciers (10 exposés x US\$ 105)		
- Animateurs (2x3 jours à US\$ 70)		1.500
- Rapporteurs (2x3 jours à US\$ 70)		420
- 2 secrétaires		420
- Allocations journalières des participants (30 x 4 jours à US\$ 56)		560
- Hôtesse (4 x US\$ 98)		6.720
- Allocation journalière du membre du comité d'organisation		392
		4.200
III. VISITE SUR LE TERRAIN		
Location de bus (3 jours x US\$ 209), location de voiture (3 jours x US\$ 209), allocations journalières des chauffeurs (2x3 jours à US\$ 28), carburant, repas, hébergement, petits cadeaux aux communautés locales (petit équipement agricole), équipement de terrain		4.502
IV. RAPPORT FINAL		
		700
V. DIVERS		
		280

Commentaires des organes consultatifs : L'UICN soutient cette demande, en notant particulièrement qu'elle est centrée sur une utilisation accrue de la recherche pour renforcer la gestion de ce site. L'UICN a cependant recommandé ce qui suit :

La définition des indicateurs de la biodiversité afin de mieux évaluer les conditions écologiques du Parc pourrait fournir un cadre utile pour le suivi en cours et la soumission de rapports sur l'état de conservation de ce site. Malgré l'importance des indicateurs de la biodiversité, l'atelier devrait aussi viser à recenser des indicateurs clés socio-économiques susceptibles d'aider à évaluer comment la gestion du Parc contribue aux moyens d'existence de la population locale. L'UICN considère qu'en plus de la préparation d'un nouveau programme de gestion du Parc, l'atelier devrait aussi débattre des moyens de sa mise en œuvre. Cela pourrait servir de base pour préparer une proposition de projet pour étude par le Fonds du patrimoine mondial ou d'autres bailleurs de fonds, afin d'assurer la mise en œuvre de ce nouveau programme de gestion du Parc.

Commentaires du Secrétariat : Bien qu'il soutienne cette demande, le Centre du patrimoine mondial est d'accord avec les recommandations de l'UICN.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter recommander que le Comité approuve cette demande pour un montant de **US\$ 30.514**, en demandant à l'Etat partie d'intégrer les recommandations de l'UICN et du Centre du patrimoine mondial pour affiner les objectifs de l'activité proposée, et en engageant vivement l'Etat partie à payer l'arriéré de ses cotisations au Fonds du patrimoine mondial.

POUR EXAMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMITE
Assistance de formation

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** AFRIQUE **Présentée par :** WHC, ICCROM, CRATerre-EAG

Titre de l'activité : AFRICA 2009 : Conservation du patrimoine culturel immobilier d'Afrique subsaharienne

Bien du Patrimoine mondial concerné : Biens du Patrimoine mondial culturel immobilier et biens inscrits sur les listes indicatives d'Afrique subsaharienne

Précédentes contributions du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Assistance de formation	1999	US\$100.000	AFRICA 2009
Assistance de formation	2000	US\$ 80.000	AFRICA 2009
Sous-total		US\$ 180.000	

Antécédents : AFRICA 2009 a été conçu comme mesure opérationnelle de la *Stratégie de formation pour le patrimoine culturel immobilier d'Afrique sub-saharienne* approuvée par le Comité du patrimoine mondial à sa 20^e session à Mérida, Mexique, en 1996. Ce programme doit être considéré comme instrument d'exécution de la stratégie d'ensemble du Comité du patrimoine mondial pour former des professionnels au patrimoine culturel immobilier d'Afrique subsaharienne par le biais d'un partenariat entre des organisations concernées par le patrimoine culturel africain, le Centre du patrimoine mondial, l'ICCROM et CRATerre-EAG. Cette demande doit donc être considérée comme un financement pour le programme AFRICA 2009 dans son ensemble plutôt que comme une demande de financement d'une activité de l'ICCROM. Il convient de noter que 2002 sera la première année de la phase de consolidation de ce programme. Pendant cette année, les recommandations du Rapport d'évaluation et du Séminaire de directeurs devront être mises en œuvre en matière d'organisation, de mise au point du programme et de réalisation des activités.

Plan du projet : La présente demande concerne des activités à réaliser dans le cadre d'activités régionales pour le programme (*Projet cadre*) pendant l'année 2002.

1. **Cours de trois mois (en français)** – Ce cours prévu à Porto Novo, Bénin, à l'*Ecole du Patrimoine africain*, est destiné à des gestionnaires responsables du patrimoine culturel immobilier dans leur institution traitant du patrimoine national. Le cours de 2002, quatrième d'une série, sera conçu autour d'un exercice pratique de gestion prévisionnelle sur un ou plusieurs sites à Porto Novo. Il sera complété par d'autres sujets importants pour l'efficacité de la conservation et de la gestion.

2. **Séminaire de directeurs (en français)** – Élément indépendant du cours mais apparenté, ce séminaire sera suivi par les directeurs des institutions d'où sont issus les participants au cours. La participation escomptée est d'environ 18 directeurs. Les objectifs de ce séminaire sont les suivants :

- Présenter l'avancement du programme AFRICA 2009 à ce jour
- Permettre aux participants de présenter divers aspects du cours aux directeurs
- Permettre aux directeurs d'étudier les questions importantes liées à l'amélioration de la communication et des réseaux en Afrique pour une bonne conservation et une meilleure reconnaissance internationale du patrimoine culturel immobilier
- Travailler avec les directeurs aux orientations futures d'AFRICA 2009

3. **Séminaire thématique (en anglais)** – Le thème de ce séminaire sera probablement *Amélioration des cadres juridique et administratif pour la conservation du patrimoine culturel immobilier*. La décision finale concernant le sujet et le lieu du séminaire sera prise par le Comité de coordination en novembre 2001. La participation escomptée est d'environ 20 à 25 professionnels.

Calendrier des activités : Les préparatifs de toutes les activités concernées par la demande sont déjà engagés. Le calendrier provisoire de réalisation est le suivant :

Cours de formation en français : automne 2002
Séminaire de directeurs en français : automne 2002
Séminaire thématique en anglais : novembre 2002

Budget total de l'activité :	US\$ 715.000
Contributions de partenaires nationaux ou autres : En plus des US\$ 100.000 demandés au Fonds du patrimoine mondial et des US\$ 53.000 demandés à l'ICCROM (sans compter le temps du personnel), il faudra trouver US\$ 562.000 de plus pour réaliser toutes les activités du programme. Des contacts sont en cours entre l'ICCROM, la SIDA, la NORAD, le Ministère italien des Affaires étrangères et le	

Ministère finlandais des Affaires étrangères concernant la poursuite de leur appui à AFRICA 2009. On va également rechercher le soutien financier d'autres partenaires.		
Montant demandé au Fonds :		US\$ 100.000
Répartition du budget :		
Cours en français (Coût total d'environ US\$ 215.000 dont US\$ 50.000 demandé au Fonds du patrimoine mondial)		US\$ 50.000
a. Mission préparatoire (2 personnes x 2 semaines) : [Voyage (2 x US\$ 1.250) + indemn. de subs. (2 x 14 jours x US\$ 42) + Transport à terre]	4.176	
b. Conférenciers invités (8 personnes) : [Voyage (8 x US\$ 1.250 + indemn. de subs. (8 x 7 jours x US\$ 42) + Honoraires (8 x 5 jours x US\$ 150)]	18.352	
c. Personnel pour le Programme AFRICA 2009 (3 personnes) :	27.472	
- Voyage (3 x US\$ 1.250)		
- Allocation mensuelle (3 x 3 mois x US\$ 500)		
- Hébergement (3 x 3 mois x US\$ 500)		
- Publicité (US\$ 1.000)		
- Matériel d'enseignement/didactique (US\$ 5.722)		
- Voyages d'étude (US\$ 5.000)		
- Dépenses d'administration (téléphone, fax, DHL, etc. US\$ 3.000)		
Séminaire de directeurs dans un pays francophone pour 12 personnes (Coût total d'environ US\$ 45.000 dont US\$ 25.000 demandé au Fonds du patrimoine mondial)		US\$ 25.000
- Voyage (12 x US\$1.200) + indemn. de subs. (12 x 7 jours x US\$70)	20.280	
- Cérémonies d'ouverture et de clôture	2.720	
- Dépenses d'administration (téléphone, fax, DHL, etc.)	2.000	
Séminaire thématique (en anglais) pour 12 personnes (Coût total d'environ US\$ 60.000 dont US\$ 25.000 demandé au Fonds du patrimoine mondial)		US\$ 25.000
- Voyage (12 x US\$1.200) + indemn. de subs. (12 x 7 jours x US\$70)	20.280	
- Cérémonies d'ouverture et de clôture	2.720	
- Dépenses d'administration (téléphone, fax, DHL, etc.)	2.000	

Commentaires du Secrétariat : Depuis le lancement de ses activités en 1999, le Programme AFRICA 2009 a réussi à créer une dynamique dans l'établissement d'un processus de conservation cohérent et intégré. Ce processus est centré sur la formation au niveau régional et l'aide au niveau national, par le biais de « projets situés » demandés par les Etats parties. La reconnaissance grandissante par les Etats parties africains de l'intérêt de ce programme a accru les demandes comme les attentes. La réunion d'évaluation destinée aux directeurs – tenue à Mombasa, Kenya, en septembre – et l'évaluation indépendante de la phase expérimentale menée par une équipe d'experts ont cependant reconnu la nécessité d'une évaluation plus approfondie des résultats. La nécessité d'une participation plus active des directeurs nationaux pour renforcer leur sentiment de propriété vis-à-vis de ce programme a également été particulièrement notée dans l'évaluation. Le transfert de la gestion du programme à ces directeurs exige toutefois une formation complémentaire pour renforcer à la fois leurs capacités de gestion et leurs connaissances techniques.

Etant donné que c'est la seule demande africaine de formation pour l'année 2002, le Secrétariat en recommande l'approbation malgré l'augmentation de la somme demandée – de US\$ 80.000 en 2001 à US\$ 100.000 pour 2002. Le Secrétariat estime qu'il est nécessaire de renforcer les liens entre les « projets situés » et la formation théorique et il recommande vivement que le séminaire de directeurs sur la conception du programme, prévu en 2002, se tienne dans l'un des sites des « projets situés ». Cela permettrait aux directeurs de mieux envisager les problèmes de conservation sur place pour développer un cadre logique pour la période restante du programme jusqu'en 2009. Dans ce cadre, l'approbation de cette demande préparée par les trois organisations partenaires permettrait la mise en œuvre des recommandations sur la structure de gestion au séminaire de directeurs du patrimoine culturel pour les quatre prochaines années du programme. Pour des informations plus détaillées, le Bureau et le Comité sont invités à consulter les documents d'information WHC-01/CONF.208/INF.18.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter recommander au Comité d'approuver cette demande concernant la région subsaharienne pour un montant de **US\$ 100.000**, en notant que cette activité sera mise en œuvre par le Centre du patrimoine mondial, l'ICCROM et CRATerre EAG.

POUR EXMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMITE
Assistance de formation

Type de patrimoine CULTUREL **Région :** ETATS ARABES **Etat partie :** ALGERIE

Titre de l'activité : Atelier pour la conservation des mosaïques

Contributions antérieures du Fonds du patrimoine mondial pour ce site : Néant

Bien du patrimoine mondial concerné : Biens du Patrimoine mondial de Tipasa, Djémila, Timgad en Algérie

Contributions antérieures du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Urgence	1990	US\$ 15.083	Tremblement de terre à Tipasa
	1991	US\$ 2.568	Equipement topographique de Tipasa
	2001	US\$ 35.000	Elaboration de mesures correctives de Tipasa
Coopération technique	1989	US\$ 2.580	Préparation d'un plan de sauvegarde de Tipasa
	1990	US\$ 7.000	Préparation d'un plan de sauvegarde de Tipasa
	1992	US\$ 9.000	Préparation d'un plan de sauvegarde de Tipasa
Formation	1988	US\$ 20.000	Biennale de Tipasa
Sous-total		US\$ 91.231	

Antécédents: L'une des priorités mentionnées dans le protocole signé le 27 février 2001 entre l'UNESCO et le gouvernement algérien était la formation dans le domaine de la conservation des mosaïques. Trois des sept sites algériens du Patrimoine mondial sont des sites archéologiques possédant des mosaïques d'une qualité exceptionnelle. Tipasa et Djémila ont des musées locaux où des mosaïques détachées sont exposées ou conservées en réserve. De nombreuses autres sont restées en place et ont besoin de toute urgence de travaux de conservation. Malheureusement, les autorités compétentes n'ont pas suffisamment de personnel technique qualifié pour mener à bien ces travaux de conservation.

Objectifs :

1. Evaluer l'état de conservation des mosaïques de Tipasa et Djémila, ainsi que les nouveaux besoins de formation pour la conservation des mosaïques
2. Améliorer les compétences techniques d'un groupe de conservateurs algériens spécialisés dans les mosaïques encore en place ou en réserve
3. Elaborer une stratégie à long terme de renforcement des capacités pour la conservation des mosaïques

Plan du projet : Le projet consiste à organiser un atelier de formation sur la conservation des mosaïques en place et en réserve. L'activité comporte deux phases :

Phase 1 – Préparation : une mission de préparation sera effectuée par deux experts internationaux pour évaluer l'état de conservation des mosaïques sur les trois sites susmentionnés et identifier les besoins de formation en vue d'améliorer la conservation des mosaïques. Le programme détaillé de l'atelier sera préparé par les experts internationaux, ainsi que le matériel pédagogique qui sera traduit en arabe.

Phase 2 – Formation : Un atelier de formation de six semaines, composé essentiellement de sessions de travaux pratiques complétées par quelques cours théoriques, sera organisé.

Résultats escomptés :

- Formation d'une dizaine de spécialistes algériens de la conservation des mosaïques
- Elaboration d'une stratégie à long terme de renforcement des capacités dans le domaine de la conservation des mosaïques

Budget total de l'activité	US\$ 50.000
Contribution de partenaires nationaux ou autres Prise en charge des participants nationaux pendant toute la durée de l'atelier de six semaines (Pension complète, transports sur place, mise à disposition de locaux à l'intérieur du musée d'archéologie pour les travaux pratiques, plus une salle pour les cours théoriques)	En nature
Montant demandé au Fonds	US\$ 50.000
Répartition du budget	

PHASE 1		
i.	Mission de préparation (experts locaux/ fournitures, équipements)	3.000
ii.	Mission de préparation : 2 experts internationaux x 10 jours (indemnités journalières, voyage, honoraires)	8.172
iii.	Préparation du matériel pédagogique (documentation, honoraires de traduction pour 2 experts internationaux x 2 semaines)	8.828
PHASE 2		
i.	Activités de préparation avant le début de l'atelier (spécialistes locaux)	2.484
ii.	Formation théorique et technique (2 experts internationaux x 6 semaines, consultants internationaux x 3 semaines, voyage + honoraires + indemnités journalières)	27.516

Commentaires des organismes consultatifs : L'ICCROM apporte son soutien à cette demande et recommande qu'elle soit approuvée. Toutefois, l'ICCROM recommande que le Secrétariat demande des éclaircissements aux autorités sur le profil des participants, sur la possibilité de prévoir une évaluation de suivi du programme, sur le rôle réel des spécialistes nationaux lors de la préparation du matériel et pendant l'atelier, et enfin sur les coûts estimatifs fournis par les autorités algériennes en relation avec le coût total de l'atelier.

Commentaires du Secrétariat: La demande, qui correspond à l'un des besoins prioritaires de l'Etat partie, bénéficie du soutien du Secrétariat. L'activité proposée devra être mise en œuvre en tant que première phase d'un programme à long terme visant à mettre en place un groupe de conservateurs qualifiés capables, par la suite, de former une nouvelle génération de conservateurs de mosaïques. Le Centre a demandé à l'Etat partie des informations plus détaillées afin de clarifier les questions soulevées par ICCROM.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter examiner des informations plus détaillées lors de sa session et prendre une décision en conséquence.

POUR EXAMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMITE
Assistance dans le domaine de la formation

Type de patrimoine : CULTUREL **Région:** ETATS ARABES **Etat partie :** SULTANAT D'OMAN

Titre de l'activité : Séminaire régional sur la conservation de l'architecture en terre

Bien du Patrimoine mondial concerné : Fort de Bahla et d'autres biens architecturaux en terre, en péril ou menacés, dans les Etats arabes

Contributions antérieures du Fonds du patrimoine mondial pour ce site ou cette activité :

Coopération technique	1998	US\$ 7.000	Mission du Fort Bahla
	1989	US\$ 50.000	Bahla
	1995	US\$ 9.772	Suivi de Bahla
Sous-total		US\$ 66.772	

Antécédents : Cette activité répond à une demande faite en 2000 par le Comité du patrimoine mondial qui avait noté la nécessité d'un séminaire international sur l'architecture en terre et sa restauration. Très peu de progrès ont été faits à ce jour dans la région des Etats arabes pour dresser des inventaires des biens architecturaux en terre et pour appliquer les techniques qui s'imposent pour leur conservation. Le sultanat d'Oman possède plusieurs monuments en terre importants, notamment le fort de Bahla, classé site du Patrimoine mondial en péril.

Objectifs :

1. Sensibiliser davantage les experts de la région des Etats arabes à l'importance des valeurs et des caractéristiques de l'architecture en terre
2. Elaborer et adopter des politiques et des mesures législatives spécifiques pour protéger de façon satisfaisante l'architecture en terre
3. Instaurer des pratiques élémentaires de conservation, de suivi et d'entretien pour l'architecture en terre

Plan du projet : Un séminaire coordonné par CRATerre sera organisé en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial. D'une durée de 3 jours, il comprendra deux jours de cours magistraux et d'ateliers, et un jour de visites de sites. Le compte rendu du séminaire sera publié et diffusé sur le site Web du Centre du patrimoine mondial, à la fois en anglais et en arabe, auprès des administrations et organismes universitaires des Etats arabes concernés par les questions de patrimoine.

Résultats escomptés : Une plus grande sensibilisation au patrimoine architectural en terre dans les Etats arabes, à son importance et aux défis et besoins spécifiques à sa conservation.

Budget total de l'activité	US\$ 43.340
Répartition du budget	
Contribution des partenaires nationaux ou autres	En nature
(i) – Logistique	
1. Logement, repas et déplacements sur place pour la mission de préparation (une semaine) et pour tous les participants étrangers (environ 20-22) pendant le séminaire	
2. Locaux, mobilier et matériel, services de secrétariat	
3. Interprétation simultanée arabe-anglais	
(ii) – Publication, impression et distribution de la documentation du séminaire	
Montant demandé au Fonds	US\$ 43.340
Budget pour la coordination scientifique de CRATerre-EAG :	
Honoraires : 34 jours x 164 dollars (architecte)	5.576
5 jours x US\$ 164 dollars (ingénieur)	820
20 jours x US\$ 139 dollars (architecte)	2.780
15 jours x US\$ 139 dollars (ingénieur)	2.085
10 jours x US\$ 139 dollars (architecte)	1.390
20 jours x US\$ 117 dollars (administration)	2.340
Gestion générale du contrat (notamment les moyens de communication, les fournitures de bureau et divers) : 15 %	2.249
Mission de préparation : présence des experts de CRATerre = US\$ 1.100 dollars	1.100
Séminaire - 15 participants de la région = 15 x US\$ 1.100 dollars	16.500
- 5 experts internationaux (ICCROM, CRATerre et autres organismes) = 5 x US\$	5.500

1.100 - Traduction et reproduction des documents et du compte rendu du séminaire	3.000
---	-------

Commentaires des organismes consultatifs : L'ICCROM estime que la durée de l'activité (3 jours) convient plutôt à une initiative de sensibilisation qu'à une activité de formation à proprement parler. De ce point de vue, l'ICCROM recommande que le séminaire soit considéré comme la première étape d'un processus de collaboration continu. L'ICCROM trouve le montant demandé relativement élevé par rapport à d'autres séminaires d'envergure et de durée semblables.

Commentaires du Secrétariat : Cette activité recommandée par le Bureau et le Comité concerne un aspect souvent négligé de la conservation du patrimoine. De nombreux biens situés dans la région et comptant parmi les plus anciens établissements humains ne sont pas encore inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. D'autres, qui sont déjà inscrits sur cette Liste, ont besoin de toute urgence de mesures de conservation appropriées. Le Centre du patrimoine mondial apporte son soutien à cette activité, mais recommande que la réunion mette au point un plan d'action stratégique pour la conservation à long terme des biens architecturaux en terre de la région des Etats arabes qui sont classés Patrimoine mondial. De plus, la publication bilingue devrait inclure des orientations techniques détaillées concernant la conservation de base, suivi et pratique de maintenance pour l'architecture en terre dans la région, car l'expertise internationale demandée dans le cadre de cette activité (84 jours de travail en total) devrait être en mesure de collecter et compiler des informations suffisantes résultant des deux missions et séminaires.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter recommander que le Comité approuve le montant de **US\$ 43.340**, en demandant au Centre du patrimoine mondial de coordonner l'organisation de cette activité de formation en collaboration étroite avec CRATerre et le ministère du Patrimoine national et de la Culture du Sultanat d'Oman, en veillant à ce que (i) le compte rendu et la documentation du séminaire soient largement diffusés et (ii) qu'une stratégie de suivi soit discutée et adoptée lors du séminaire, et (iii) les orientations techniques détaillées concernant la conservation de base, suivi et maintenance pratique de l'architecture en terre dans la région soient incluses dans la publication finale.

POUR EXAMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMITE
Assistance de formation

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** Amérique latine et Caraïbes **Etat partie :** BRESIL

Titre de l'activité : 1^{er} programme de téléenseignement spécialisé dans le domaine de la conservation territoriale et urbaine (ITUC/ALTD 2002) et 5^e cours spécialisé sur la conservation territoriale et urbaine (ITUC/BR 2003) (Brésil)

Bien du Patrimoine mondial concerné : Recife, Olinda et d'autres biens urbains du Patrimoine mondial de la région d'Amérique latine

Contributions antérieures du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Formation	1996	US\$ 65.000 dollars	Cours régional sur la conservation territoriale et urbaine
	1999	US\$ 49.900 dollars	ITUC 1999
Sous-total		US\$ 114.900 dollars	

Antécédents : Le programme ITUC de l'ICCROM a été établi en 1995 comme moyen d'améliorer la capacité des institutions et des individus à gérer les aspects de patrimoine culturel des établissements historiques ruraux et urbains. Le programme pour le Brésil, qui comprend l'ITUC/ALDT 2002 et l'ITUC/BR 2003, a été mis en place en 1997 avec la création du Centre pour la conservation territoriale et urbaine (CECI) à l'université fédérale de Pernambuco à Recife. En 1997-1998, le CECI a organisé deux séries de cours, ainsi que le 2nd séminaire international sur la conservation intégrée et le développement urbain durable. Deux autres séries de cours sur quatre mois chacun ont été assurés en 1999 et 2000 à l'université fédérale de Pernambuco, à Recife. La présente demande a été soumise par l'Institut national du patrimoine historique et artistique (IPHAN) qui dépend du ministère brésilien de la Culture.

Objectifs : Le cours ITUC/BR 2003 est destiné à 15-20 étudiants, le cours ITUC/ALDT 2002 à 35-50 étudiants ayant tous plus de deux ans d'expérience dans les domaines de conservation concernés. Le programme de téléenseignement proposé dans la demande est destiné à un plus large public. Il sera basé sur l'analyse des problèmes et des procédés de conservation et de gestion urbaine sur les sites du Patrimoine mondial du Centre historique des villes d'Olinda et de Recife. Des études sur le terrain auront lieu à Olinda, Salvador de Bahia et João Pessoa. L'un des objectifs est d'attirer de plus en plus de participants de pays autres que le Brésil. Les professeurs seront des experts nationaux et internationaux dans les domaines concernés.

Plan du projet : Le programme ITUC du Brésil comprend dix modules :

1. Présentation des concepts et problèmes relatifs à la conservation territoriale et urbaine
2. Développement durable et conservation urbaine dans le processus de planification
3. Principes de planification intégrée de la conservation
4. Méthodologie : conception du processus de planification pour la conservation des zones urbaines et territoriales
5. Elaboration de plans de conservation urbaine et territoriale
6. Gestion et mise en œuvre du processus de planification de la conservation
7. Contrôle et suivi du processus de planification de la conservation
8. Travail de groupe (étude de cas) pour élaborer un plan de gestion pour la ville d'Olinda
9. Evaluation sur le terrain du processus de gestion de deux autres villes historiques brésiliennes
10. Evaluation du travail de groupe avec la participation d'experts externes

Résultats escomptés : Amélioration générale de la capacité des institutions à gérer le patrimoine culturel des zones d'établissements historiques, rurales et urbaines, par la formation d'un certain nombre d'experts (jusqu'à 70) appelés à devenir responsables de la conservation du patrimoine.

Budget total de l'activité		US\$ 179.000
Contribution des partenaires nationaux et autres		135.700 + en nature
UFPE	111.200 + en nature	
IPHAN	15.000 + en nature	
Organisations bi- et multilatérales	9.500	
Montant demandé au Fonds		US\$ 43.300
Répartition du budget		

ITUC/ALDT		US\$ 20.500
○ Personnel		
○ Honoraires des experts internationaux (3 semaines)	2.400	
○ Voyages		
○ Voyages internationaux des spécialistes (3 billets d'avion)	3.000	
○ Déplacements des étudiants sur place (20 tickets de bus)	800	
○ Divers		
○ Bourses aux étudiants latino-américains (4 mois)	3.200	
○ Indemnités journalières pour les spécialistes (21 jours)	2.100	
○ Hôtel pour les étudiants (travail sur le terrain) en chambres doubles (15 chambres)	9.000	
ITUC/BR		US\$ 22.800
○ Personnel		
○ Honoraires des experts internationaux (3 semaines)	2.400	
○ Voyages		
○ Voyages internationaux des spécialistes (3 billets d'avion)	4.500	
○ Déplacements des étudiants sur place (40 tickets de bus)	2.000	
○ Divers		
○ Bourses aux étudiants latino-américains (8 mois)	6.400	
○ Indemnités journalières pour les spécialistes (21 jours)	3.500	
○ Hôtel pour les étudiants (travail sur le terrain) en chambres doubles (80 chambres)	4.000	

Commentaires des organismes consultatifs : Lors de l'examen de cette proposition, l'ICCROM a noté les points suivants :

1. Le programme ITUC, pour lequel un financement est demandé, est un satellite totalement indépendant du programme de l'ICCROM créé en 1996 et 1997. Si le programme ITUC/BR du Brésil, géré par le CECI de l'université fédérale de Pernambuco, joue un rôle actif dans le réseau ITUC contemporain de l'ICCROM, son financement et ses activités sont totalement indépendants du programme ITUC de l'ICCROM.
2. Cette demande fait suite à une année d'évaluation de l'efficacité des programmes après les cours dispensés par le CECI entre 1997 et 2000 à Recife et San Luis, au Brésil. La proposition tient compte des leçons tirées de cette période et traduit une volonté d'explorer des mécanismes permettant de renforcer l'impact de l'enseignement de cette matière en Amérique latine (c'est-à-dire par le programme de téléenseignement).
3. Le programme principal élaboré et actualisé par le CECI au cours de ces 4 années est probablement le plus sophistiqué (et le plus flexible) des programmes ITUC mis en place dans le monde. Il se fonde sur la réponse du réseau ITUC aux programmes présentés lors de la réunion de juin 2001 de l'ICCROM consacrée à l'élaboration et à la révision des programmes ITUC.
4. Considéré comme un modèle d'innovation et de qualité, le programme de téléenseignement du CECI a valu à l'Amérique latine le prix Catedra de l'UNESCO.
5. La proposition est très complète et détaillée à tous égards (pour ITUC/ALDT et ITUC/BR).
6. Les objectifs du programme sont bien définis :
 - les enseignants sont identifiés
 - les groupes cibles sont clairement identifiés
 - la présentation du programme est suffisamment détaillée
7. Les documents budgétaires présentés sont très détaillés et clairement décrits. Le montant demandé au Patrimoine mondial, bien qu'important (US\$ 43.300), représente une proportion relativement modeste (20 %) du coût des deux propositions liées.
8. La demande inclut un calendrier et des informations détaillées sur l'élaboration du projet.
9. Les activités du cours ont un rapport direct avec l'amélioration de la gestion des villes brésiliennes inscrites au Patrimoine mondial, comme dans le passé.

10. L'ICCROM est conscient que l'un des problèmes posés par les programmes antérieurs était le faible nombre de participants de pays autres que le Brésil. Ce problème peut être surmonté et il faudrait demander au CECI d'y prêter une attention particulière.
11. L'ICCROM pense que ce programme a été une grande réussite au cours des 5 dernières années et, sans la moindre hésitation, recommande vivement que les fonds demandés soient accordés, à condition que le CECI réserve un pourcentage donné de places (par ex. 25 %) à des participants de pays autres que le Brésil. L'ICCROM estime par ailleurs que cette demande est un excellent modèle du genre et devrait être utilisée pour montrer à d'autres comment mettre au point des demandes d'assistance de formation.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat apporte son soutien à cette demande qui vise à renforcer l'impact des cours du CECI au-delà des frontières du Brésil par la mise en place d'un programme de téléenseignement et la participation d'étudiants autres que brésiliens aux deux séries de cours. Pour que les cours du CECI servent d'exemple sur la façon d'enrichir le programme de l'UNESCO en faveur des villes classées Patrimoine mondial, il faudrait fournir au Centre du patrimoine mondial les résultats des deux séries de cours, en particulier les analyses du centre historique de la ville d'Olinda et de celui de la ville de Recife, ainsi que le plan de gestion d'Olinda, qui devraient être le résultat du travail de groupe. Le Secrétariat recommande que le montant de US\$ 43.300 demandé soit approuvé. Finalement, notant que le Brésil a un arriéré de ses cotisations au Fonds du Patrimoine mondial s'élevant à US\$ 37.559, le Centre recommande le Bureau d'engager vivement l'Etat partie à payer cet arriéré.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter recommander que le Comité approuve le montant de **US\$ 43.300**, en priant l'Etat partie (i) de suivre les recommandations de l'ICCROM de porter à 25 % le nombre de places réservées aux participants non brésiliens et (ii) de soumettre les résultats du travail de groupe au Centre du patrimoine mondial quand l'activité sera terminée, et (iii) de payer l'arriéré de ses cotisations au Fonds du Patrimoine mondial.

POUR EXAMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMITE
Assistance dans le domaine de la formation

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** Amérique latine et Caraïbes **Etat partie :** BRESIL

Titre de l'activité : XII cours de spécialisation du CECRE dans la conservation des monuments et la réhabilitation des villes historiques

Biens du Patrimoine mondial concerné : Sites du patrimoine urbain d'Amérique latine inscrits au Patrimoine mondial, en particulier ceux du Brésil

Contributions antérieures du Fonds du patrimoine mondial pour cette activité :

Formation	1988	US\$ 14.500	CECRE
	1988	US\$ 40.000	CECRE
	1990	US\$ 29.750	CECRE
	1993	US\$ 40.000	CECRE
	1994	US\$ 18.000	Evaluation du cours du CECRE
	1996	US\$ 65.000	CECRE
	1997	US\$ 50.000	CECRE
	1998	US\$ 50.000	CECRE
	2000	US\$ 14.000	Evaluation du cours du CECRE
Sous-total		US\$ 321.250	

Antécédents : Depuis 1988, les cours régionaux annuels du CECRE sur la conservation des monuments et la réhabilitation des villes historiques dispensés à l'université fédérale de Bahía en coopération avec l'Institut brésilien pour le patrimoine culturel (IPHAN) et le PNUD/UNESCO à Lima, bénéficient du soutien du Fonds du patrimoine mondial. Ce cours, destiné aux étudiants de 3^e cycle, fait maintenant partie du cursus normal de l'université fédérale de Bahía. Une évaluation effectuée en 1999 a mis en évidence l'effet multiplicateur positif du programme de formation.

Objectifs :

1. Formation d'architectes, d'ingénieurs et d'urbanistes dans le domaine de la conservation et de la restauration des sites et monuments historiques
2. Application du savoir acquis dans le cadre d'un projet d'étude spécifique par l'une des institutions nationales qui coopèrent au projet ou, dans le cas d'étudiants internationaux, par une institution de leur pays d'origine
3. Création d'un réseau d'échange d'informations et d'expériences entre les spécialistes du Brésil, d'Amérique latine et des pays lusophones d'Afrique

Programme du projet : Conformément aux recommandations de l'atelier d'évaluation de septembre 2000, la 12^e édition du cours a été ramenée à six mois et aura lieu de juin à décembre 2002. Les bénéficiaires ciblés sont les architectes, ingénieurs ou urbanistes spécialisés dans la restauration et qui ont 2 ans d'expérience, de préférence au sein d'organismes gouvernementaux ou en tant que responsables de sites. Les cours seront assurés par le personnel et les enseignants de l'université de Bahía et de l'IPHAN, ainsi que par des experts internationaux, dans les domaines suivants :

- Paysage culturel des jardins historiques
- Projets de restauration de bâtiments historiques antiques et du patrimoine bâti
- Intervention dans les centres historiques urbains antiques et les quartiers ayant valeur de patrimoine. Conception et principes, adaptation pour application à des modes de conservation, de gestion et de développement durables
- Gestion de projets en faveur du patrimoine culturel
- Histoire de la ville et de l'architecture en Amérique latine
- Introduction de l'architecture contemporaine dans les quartiers historiques des villes et dans le contexte du patrimoine culturel

Les thèmes qui seront abordés sont les suivants :

- Architecture et urbanisation en Amérique latine, en particulier au Brésil
- Théorie et techniques de conservation et de restauration
- Techniques et matériaux traditionnels de construction
- Intervention dans les zones urbaines et historiques
- Exécution des projets de restauration
- Principes scientifiques et technologiques de la conservation et de la restauration
- Problèmes d'environnement urbain
- Principes élémentaires de suivi

Au moins une visite sur le terrain est prévue pour discuter, dans le contexte, de la restauration et des interventions.

Résultats escomptés : Le cours du CECRE devrait améliorer la capacité des institutions à gérer de façon plus efficace le patrimoine culturel.

Budget total de l'activité		US\$152.500
Contribution des partenaires nationaux ou autres :		US\$ 102.500
IPHAN	30.000	
MEC/CAPES	22.500	
Université fédérale de Bahia	50.000	
Montant demandé au Fonds :		US\$ 50.000
Répartition du budget :		
(i) Professeurs internationaux - Honoraires (6 x US\$ 2.000)	12.000	
- Voyage (6 x US\$ 850)	5.100	
(ii) Etudiants internationaux - Bourses (10 x 6 mois x US\$ 400)	24.000	
- Argent « de poche » (10 x US\$ 40)	400	
- Voyage (10 x US\$ 850)	8.500	

Recommandation de l'organisme consultatif : La demande suscite les commentaires suivants de l'ICCROM :

1. Le programme du CECRE jouit d'une excellente réputation acquise de longue date et c'est l'un des programmes de 3^e cycle les plus importants d'Amérique latine dans le domaine de la conservation de l'architecture, voire dans le monde.
2. L'ICCROM n'a pas participé directement à l'organisation, à la planification ou au financement de ce cours, bien que du personnel de l'ICCROM ait souvent enseigné dans le cadre de ce programme.
3. La présente proposition a été élaborée au cours d'une réunion d'évaluation en septembre 2000 à Bahía. L'évaluation est très complète et fournit une excellente base pour la planification future. L'une des caractéristiques clés de ce cours, sa longueur, a été considérablement réduite à la suite de cette évaluation.
4. La demande décrit de façon très claire ce qui est attendu des enseignants invités.
5. Si les groupes ciblés pour cette formation sont identifiés, rien n'est dit sur la composition du groupe, par pays. La demande ne parle pas des pays qui doivent être représentés, bien que l'inclusion de dispositions pour financer le voyage et les frais de subsistance de boursiers internationaux ressemble bien à une déclaration d'intention. L'ICCROM pense que l'utilisation des fonds pour aider les étudiants devrait être clairement spécifiée dans le contrat, pour être sûr que l'objectif sera atteint. Dans le passé, en particulier avec le programme concernant Recife, il est arrivé plusieurs fois que les fonds destinés aux boursiers soient détournés après la signature des contrats pour d'autres activités. Cette pratique ne doit pas être encouragée.
6. Bien que les renseignements concernant le budget soient plutôt réduits et la somme demandée relativement importante, la proportion d'aide demandée est raisonnable et le budget semble avoir été estimé de façon réaliste.
7. Les liens avec les programmes et sites du Patrimoine mondial sont peu évidents. Alors que le cours devrait avoir lieu sur un site du Patrimoine mondial (Salvador de Bahía), aucune autre indication de liens avec les sites ou le personnel du Patrimoine mondial n'est donnée.
8. Un engagement de publication a été pris dans le passé par le CECRE à la suite de cours antérieurs. Il semble qu'il serait utile d'imposer comme condition à l'octroi de cette subvention que le CECRE subventionne une publication de contenu et de qualité appropriés à la suite de cette activité.
9. Compte tenu de l'excellente réputation du cours, l'ICCROM apporte son soutien à cette proposition, sous réserve que le CECRE donne l'assurance que le cours accueillera un nombre substantiel de participants « internationaux », qu'il développera des thèmes touchant au Patrimoine mondial dans son programme et enfin qu'il renouvellera l'engagement pris à la suite de cours antérieurs de publier à ses frais un compte rendu du cours.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat apporte son soutien à cette demande, notant que le Brésil a un arriéré de ses cotisations au Fonds du Patrimoine mondial s'élevant à US\$ 37.559, le Centre recommande le Bureau d'engager vivement l'Etat partie à payer cet arriéré.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter recommander que le Comité approuve la demande de **US\$ 50.000**, en priant l'Etat partie (i) d'accueillir un nombre substantiel de stagiaires internationaux, (ii) de développer la présentation des thèmes concernant le Patrimoine mondial dans le programme du CECRE et (iii) de publier le compte rendu du cours à ses frais, comme il l'a fait les années précédentes, et (iv) de payer l'arriéré des ses cotisations au Fonds du Patrimoine mondial.

POUR EXAMEN PAR LE BUREAU ET DECISION DU COMITE
Assistance d'urgence

Type de patrimoine : NATUREL **Région:** AFRIQUE **Etat partie :** REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Titre de l'activité : Plan de réhabilitation d'urgence pour le Parc national du Manovo-Gounda St Floris

Bien du Patrimoine mondial concerné : Manovo-Gounda St Floris

Contributions antérieures du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Coopération technique	2001	US\$ 20.000	Projet de conservation à long terme du Parc national du Manovo-Gounda St Floris et d'un autre Parc national (Phase I): Evaluation de l'état de conservation et plan de réhabilitation
-----------------------	------	-------------	---

Antécédents : Le Parc du Manovo-Gounda St Floris a été décrété site du Patrimoine mondial en péril en 1997. Depuis cette date, et malgré les diverses recommandations du Comité mentionnant le déclin continu de l'intégrité du Parc, c'est seulement en mai 2001 qu'une mission pluridisciplinaire a été organisée. Elle a permis à l'UICN et au Centre du patrimoine mondial de mesurer la gravité des menaces qui pèsent sur le site. L'une des principales est le développement du braconnage par des groupes armés, locaux et étrangers. La mission a donné lieu à la production d'un compte rendu détaillé sur l'état de conservation du Parc et d'une proposition d'élaboration d'un plan de réhabilitation d'urgence, comme demandé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 23^e session. L'autre résultat de la mission est un programme d'action à court et long termes qui devrait être élaboré et mis en œuvre en coopération étroite avec les pouvoirs publics. Ce programme couvre les questions de conservation, ainsi que le développement socio-économique durable des populations locales qui vivent à l'intérieur du Parc.

Objectifs

1. Mise en place, pour le Parc national du Manovo-Gounda St Floris, d'un programme de conservation à long terme intégrant les impératifs de conservation et de gestion et les besoins des populations locales
2. Participation des chefs de village à la gestion du Parc
3. Instauration d'un programme de gestion participative combinant conservation, exploitation du Parc compatible avec un développement durable
4. Sensibilisation des pouvoirs publics nationaux et de la population locale aux questions de protection de la nature
5. Renforcement des capacités du personnel du Parc

Programme prévu : Cette activité planifiée sur 24 mois comporterait les phases suivantes :

Phase 1 : Programme de réhabilitation d'urgence

1. Délimitation du périmètre du site
2. Inventaire de la faune et évaluation des divers habitats naturels
3. Préservation de la biodiversité et protection des écosystèmes fragiles
4. Etablissement d'un vaste partenariat entre les principaux acteurs locaux
5. Renforcement des instituts de gestion et des capacités des populations locales
6. Elaboration d'un plan anti-braconnage

Phase 2 : Programme intégré durable pour la préservation de la biodiversité

1. Identification des thèmes de recherche
2. Restauration des écosystèmes et des espèces en voie de disparition
3. Suivi des activités de renforcement des capacités des populations locales
4. Achat d'outils de communication
5. Renforcement des moyens logistiques de lutte contre le braconnage
6. Instauration de meilleures pratiques de gestion du Parc
7. Promotion des activités touristiques
8. Identification d'un ensemble d'activités socio-économiques à proposer aux populations locales
9. Mise en œuvre d'un plan de gestion

Budget total de l'activité :		US\$ 150 000
Contribution de partenaires nationaux ou autres Compétences des ministères concernés, gardes		En nature
Montant demandé au Fonds :		US\$ 150.000
Répartition du budget		
1. Evaluation et étude de la biodiversité du site	25.000	
a. Main-d'œuvre locale		
b. Matérialisation des limites du parc		
c. Panneaux d'information		
d. Cartographie et photos aériennes et/ou images satellite		
2. Plan de gestion	20.000	
a. Honoraires de 2 consultants nationaux (2 mois)		
b. Coûts de fonctionnement		
3. Préservation de la biodiversité et protection des écosystèmes fragiles	10.900	
a. Restauration du réservoir de Gata		
b. Création d'une base de données		
c. Système de suivi écologique		
d. Missions d'information et de sensibilisation		
4. Elaboration d'une structure de partenariat	10.000	
a. Réunions périodiques		
b. Ateliers thématiques tous les trois mois		
c. Réunions conjointes		
5. Renforcement des méthodes de gestion	71.600	
a. Achat d'une camionnette 4x4		
b. Achat de 10 motos		
c. Honoraires du chef de projet		
d. Honoraires de 10 gardes		
e. Formation de brigades communautaires		
f. Achat de matériel pour le siège du projet		
6. Promotion du tourisme	12.500	
a. Rénovation du camping pour touristes à l'intérieur du site		
b. Publicité		

Commentaires des organismes consultatifs : L'UICN, qui se félicite que l'Etat partie ait répondu aux recommandations de la mission conjointe effectuée sur le terrain par l'UICN et l'UNESCO en mai 2001, apporte son soutien à cette demande qui est bien planifiée et propose un budget et un programme d'action réalistes. Mais l'UICN aimerait des éclaircissements sur les organisations nationales ou locales qui participeront à la mise en oeuvre du projet.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat apporte son soutien à cette activité, car elle permettra à la République centrafricaine de revoir sa politique de gestion du Parc national du Manovo-Gounda St Floris et fera participer les populations locales à la conservation future de ce site en péril. Les éclaircissements demandés par l'UICN à propos des organisations qui participeront à la mise en oeuvre de l'activité proposée seront présentés au Bureau lors de sa session. Finalement, notant que la République centrafricaine a un arriéré de ses cotisations au Fonds du Patrimoine mondial s'élevant à US\$ 4.471, il est recommandé que le Comité engage vivement l'Etat partie à payer cet arriéré.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter étudier les nouvelles informations qui lui seront communiquées au moment de sa session et faire en conséquence une recommandation au Comité.